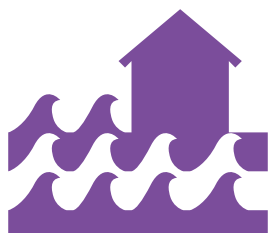


2026



## Le DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

de Val-Cenis



A Val-Cenis, **15 types de risques majeurs** existent. Ils sont répartis en quatre catégories : les risques naturels, technologiques, environnementaux et sociétaux.

*Quels sont les risques à Val-Cenis, comment les reconnaître, se préparer et agir en cas d'événement majeur ?*

*Les réponses à ces questions et les ressources pour connaître son exposition aux risques sont rassemblées dans ce livret !*



D.I.C.R.I.M.

**document à conserver**



Commune de  
**Val Cenis**



## LE MOT DU MAIRE

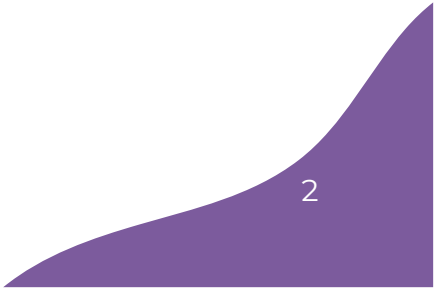
L'information des citoyens sur les risques naturels, technologiques et sociétaux est un droit. La Mairie, à la demande des services de l'Etat, a développé une politique de prévention et d'information concernant les risques majeurs pour mieux se préparer à de tels évènements. Elle vise à indiquer les consignes de comportements dont le respect est indispensable pour favoriser l'efficacité des secours.

Notre commune est concernée par un certain nombre de risques (inondation, crue, transport de matières dangereuses, épidémie, etc.). Ces évènements peuvent mettre chacun d'entre nous dans des situations très critiques.

Le document d'information communal sur les risques majeurs (D.I.C.R.I.M) s'inscrit dans cette démarche d'information préventive pour renseigner la population sur les risques majeurs auxquels elle peut être exposée sur ses lieux de vie, travail ou vacances. L'information préventive est un outil essentiel pour anticiper et assurer une meilleure gestion de la crise. Ce document est élaboré conjointement au Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) qui traduit l'organisation planifiée des secours et de la gestion de crise.

A tout moment, vous et vos proches pouvez être concernés par ces catastrophes ; il est important que vous soyez dès à présent conscients du danger qui peut arriver, afin de pouvoir acquérir les bons comportements et réflexes qui sauvent. Merci de prendre connaissance des informations livrées dans cette brochure et de veiller à les conserver.

*Le Maire,  
Jacques ARNOUX*



# SOMMAIRE

<b>D.I.C.R.I.M./ P.C.S. : focus sur le contexte et les documents réglementaires</b>	<b>4</b>
<b>Le risque majeur et données de référence</b>	<b>5</b>
<b>Les risques naturels</b>	<b>6</b>
Inondations	
Mouvements de terrain	
Avalanches	
Glaciaires et péri-glaciaires	
Événements météorologiques	
Feux de forêt	
Sismiques	
<b>Les risques technologiques</b>	<b>13</b>
Miniers	
Transports de matières dangereuses	
Ruptures de barrage et ouvrages hydroélectriques	
<b>Les risques environnementaux</b>	<b>16</b>
Engins résiduels de guerre	
Radon	
<b>Les risques sociétaux</b>	<b>18</b>
Attentats	
Sanitaires	
Ruptures d’approvisionnement alimentaire	
<b>Se préparer et agir en cas d’événement majeur</b>	<b>21</b>
<b>Alerter et être alerté en cas d’événement majeur</b>	<b>23</b>

## D.I.C.R.I.M./ P.C.S. : CONTEXTE ET DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES

Le **document d'information communal sur les risques majeurs** (D.I.C.R.I.M.) est un document **réglementaire** qui a pour but de présenter et décrire les risques majeurs existants sur la commune. Il a un rôle **informatif** à destination du grand public (habitants, visiteurs).

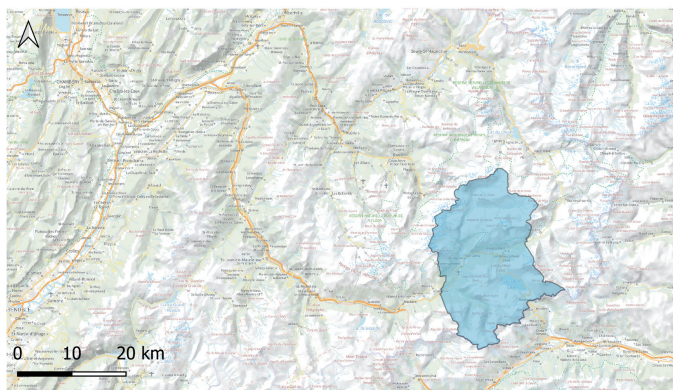
Le **plan communal de sauvegarde** (P.C.S.) encadre les actions communales de sauvegarde en cas de survenue d'un événement dommageable. Il s'intègre au dispositif départemental de gestion de crise mis en œuvre par les services préfectoraux. Le P.C.S. **assure la mise en œuvre opérationnelle** de la cellule de gestion de crise à échelle locale.

Le **D.I.C.R.I.M.** est donc conçu en cohérence avec les principaux documents d'information sur les risques, précisant notamment les zonages des risques naturels :

- Le PPRN : plan de prévention des risques naturels
- Le PPRI : plan de prévention des risques inondation

Données clés de Val-Cenis :

- 2 092 habitants
- 408,05 km<sup>2</sup>
- Commune de montagne



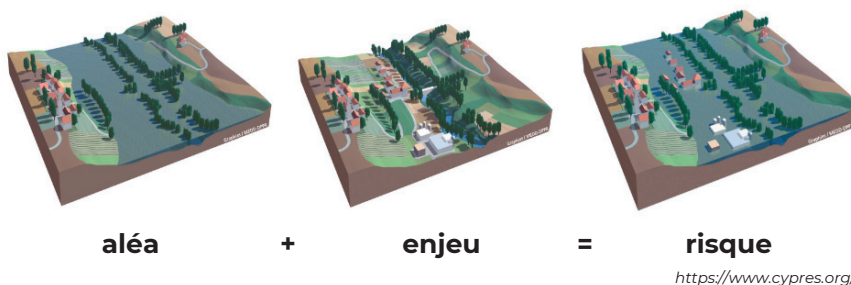
Carte de localisation de la commune de Val-Cenis (Savoie, France).

Commune de Val-Cenis (limites administratives) ■

## LE RISQUE MAJEUR ET DONNÉES DE RÉFÉRENCE

Le risque majeur peut être d'origine naturelle ou technologique. Il est défini comme un **événement brutal et imprévisible** sur une zone en présence d'**enjeux humains, économiques ou environnementaux**. Il se caractérise par la gravité de la situation (nombreuses victimes, un coût important, dégâts matériels et impacts sur l'environnement) avec une probabilité d'apparaître faible. La commune de Val-Cenis est exposée à 15 risques majeurs.

De manière synthétique, le risque majeur se définit comme la superposition d'un aléa (la crue) et d'un enjeu (une zone bâtie) :



Ce dossier a été réalisé à l'appui de nombreuses ressources. Voici les principales sources de données utilisées pour ce D.I.C.R.I.M. :

- <https://www.georisques.gouv.fr>
- [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)
- <https://map.avalanches.fr/>
- <https://anena.org/>
- <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/zones-de-sismicite>
- <https://sisfrance.net/seismes>
- <https://dpsm.brgm.fr/>
- <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/reglementation-du-transport-marchandises-dangereuses-tmd>
- Préfecture de la Savoie

# LE RISQUE INONDATION



On parle d'inondation quand il y a submersion rapide ou lente d'une zone habituellement hors d'eau. Le phénomène peut avoir lieu avec des vitesses et des débits variables.

En effet, l'eau peut sortir de son lit habituel d'écoulement (le lit mineur) en cas de crue ou apparaître en surface par remontée de la nappe phréatique, ou encore ruisseler lors de fortes pluies.



## Le risque à Val-Cenis



Face aux risques de crues de l'Arc et des torrents, des mesures de prévention ont été prises pour limiter les conséquences de ces phénomènes.

Val-Cenis est ainsi doté d'un Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRi). Les villages sont aussi dotés de Plans de Prévention des Risques Naturelles (PPRn) qui prennent en compte ce risque dans l'aménagement du territoire. A Val-Cenis, tous les villages sont donc concernés, que ce soit par l'Arc ou les ruisseaux qui peuvent déborder.

Des mesures de protection et d'aménagements ont été prises sur l'Arc : construction de digues, entretien des rives, curages réguliers, etc

## Historique CatNat à Val-Cenis

En **juin 1957**, le cumul de fortes précipitations et une hausse des températures causant la fonte des neiges a propulsé le débit de l'Arc à **900 m<sup>3</sup>/s** (200 m<sup>3</sup>/s en temps normal), provoquant une crue historique. Le village de **Lanslebourg** a été particulièrement impacté.



Plus récemment, les inondations de 2008, 2015 et 2018 ont marqué le territoire. En France, depuis 2003, la pose de repères de crue est devenue régulière à l'issue d'incidents marquants.

## Les bons réflexes



Ecoutez les consignes à la radio



Coupez l'électricité, le gaz



Fermez les portes, fenêtres, aérations pour empêcher les entrées d'eau



Gagnez les hauteurs

## LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN



Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol, d'origine naturelle ou anthropique. Les volumes en jeux sont compris entre quelques mètres cubes et quelques millions de mètres cubes.

Ils regroupent les affaissements, les effondrements, les chutes de pierres, les éboulements, les glissements de terrain et les retraits-gonflements des argiles. Les cinq catégories principales sont les suivantes : chute de blocs et éboulement, coulée, effondrement et affaissement, érosion des berges et glissement.

### Le risque à Val-Cenis



Le département de la Savoie est principalement concerné par les éboulements et chutes de blocs, ainsi que les glissements de terrain.

Val-Cenis, étant un territoire de montagne, est assez exposée au risque de mouvement de terrain. Celui-ci peut-être accru en période de fortes précipitations. De manière générale, ce risque est présent et aura tendance à être de plus en plus marqué dans l'ensemble des territoires de montagne.

### Historique CatNat à Val-Cenis

Les derniers mouvements de terrain enregistrés sur Val-Cenis se sont produits en novembre 1983 et plus récemment en janvier 2018.

Plus récemment, une chute de bloc a été référencée le 12/12/2023 à Bramans. Un volume de roche imposant (900 m<sup>3</sup>) s'est détaché à l'aplomb de la prise d'eau EDF à Bramans et a impacté la RD 1006. D'autres chutes de blocs de moindre importance sont observées à l'échelle de la commune.

### Les bons réflexes



Ne revenez pas sur vos pas



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, limitez vos déplacements



Eloignez-vous des lignes électriques, pylônes et arbres à terre



Dans un bâtiment solide, éloignez-vous des fenêtres, abritez-vous sous un meuble solide

# LE RISQUE AVALANCHE



Une avalanche est le déplacement rapide d'une masse de neige sur une pente provoqué par une rupture du manteau neigeux. Cette masse varie jusqu'à plusieurs centaines de milliers de mètres cubes, avec des vitesses variables (10 km/h-400 km/h), selon la nature de la neige et les conditions d'écoulement.

Trois facteurs sont principalement en cause : la surcharge du manteau neigeux, la température et le vent.

Elles sont majoritairement de trois types :

- Aérosol : jusqu'à 400 km/h, en cas de neige fraîche et sèche ;
- Coulantes ou denses : la vitesse est rarement supérieure à 100 km/h, avalanche de neige humide et dense, les plus observées en France ;
- Mixtes : elles sont constituées à la fois d'un aérosol important et d'un écoulement notable (avalanche coulante).

Pour chacune, deux types de départ sont possibles :

- En plaque : suite à une cassure franche et linéaire, une partie du manteau neigeux se décroche ;
- Le départ ponctuel : arrive lorsque la cohésion du manteau neigeux est faible. Le manteau se rompt alors à partir d'un point unique.

## Le risque à Val-Cenis



Le département est concerné par tous les types d'avalanche. Le changement climatique induisant des hausses de températures moyennes et la baisse des cumuls de neige, le risque reste présent.

Avec une altitude qui varie de 1 194 à 3 855 mètres, Val-Cenis est une commune de haute montagne où le risque d'avalanche est très présent.

## Historique CatNat à Val-Cenis

01/2018 : avalanche au Mollaret.

12/2019 : avalanche de Bonnenuit.

01/2021 : évacuation du camping de Lanslevillard en raison d'un risque fort.

Historiquement, les avalanches de 1984 et 1990 ont été importantes.

## Les bons réflexes



Écoutez les consignes à la radio



**DANGER**

Eloignez-vous des zones de danger



Limitez vos déplacements



Mettez-vous à l'abri

## LE RISQUE GLACIAIRE ET PÉRI-GLACIAIRE



Les risques d'origines glaciaires et périglaciaires devraient s'accroître à l'avenir avec le réchauffement climatique et la réduction des glaciers des Alpes occidentales.

La fonte des glaces peut provoquer l'accumulation d'une plus ou moins grande quantité d'eau avec un risque de vidange brutale mais aussi des chutes de glace et/ou de matériaux provenant du glacier.

Ils regroupent les affaissements, les effondrements, les chutes de pierres, les éboulements, les glissements de terrain et les retraits-gonflements des argiles. Les cinq catégories principales sont les suivantes : chute de blocs et éboulement, coulée, effondrement et affaissement, érosion des berges et glissement.

L'attrait de la montagne et des sports d'hiver augmente la vulnérabilité, amplifiée par le réchauffement climatique qui augmente la probabilité de l'aléa.

### Le risque à Val-Cenis



Deux zones à risque d'origine glaciaire et périglaciaire, de niveau faible à moyen, sont identifiées : le ruisseau du Pisset à Termignon (glacier de Belle Place, en direction du Doron) et l'Arcelle à Lanslevillard.

Des avalanches de glace avec de l'eau liquide, pouvant mobiliser des matériaux rocheux, provoqueraient des laves torrentielles.

### Historique CatNat à Val-Cenis

Le 15/04/2024, une série de 4 ou 5 avalanches de neige très humide à l'Arcelle Neuve endommagea une gare d'arrivée des remontées mécaniques. Le 21/05/1983, une précédente avalanche avait atteint le lit de l'Arc.



impact sur la gare d'arrivée  
(ONF-Service RTM, 2024)

Le 15/08/2015, une lave torrentielle issue d'un glacier rocheux s'est déversée par le torrent de l'Arcelle.

Cet épisode a donné lieu à une reconnaissance de catastrophe naturelle.

### Les bons réflexes



Écoutez les consignes à la radio



**DANGER**

Eloignez-vous des zones de danger



Limitez vos déplacements



Mettez-vous à l'abri



Gagnez les hauteurs en cas de ruissellement

# LE RISQUE ÉVÉNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES



Les événements météorologiques peuvent être de trois catégories :

- Tempête, vents forts, orages
- Neige, verglas, grand froid (1<sup>er</sup> novembre-31 mars)
- Canicule (1<sup>er</sup> juin-15 septembre)

Les conséquences peuvent être nombreuses : chutes d'objets, renversement et arrachement d'arbres, décharge électrique, hypothermie, déshydratation, etc. Des conséquences matérielles sont généralement observées.

## Le risque à Val-Cenis



La Savoie est concernée chaque année par des épisodes neigeux et de grands froids importants.

La procédure « Vigilance Météo » de Météo-France intègre les risques de vent violent, pluie-inondation, avalanche, canicule et grand froid. Elle a pour objectif de décrire les dangers des conditions météorologiques des prochaines 24 h et les comportements à respecter. Des couleurs fixent la vigilance à quatre niveaux : vert, jaune, orange, rouge.

De manière générale, Val-Cenis est concernée par l'ensemble de ces risques à différents degrés. Le risque neige, verglas, grand froid est éminemment présent. Le risque tempête, vents forts, orages peut survenir de manière ponctuelle. Enfin, en raison du changement climatique, la commune devrait être de plus en plus exposée aux canicules à l'avenir.

## Historique CatNat à Val-Cenis

La tempête du 6 novembre 1982 fait partie des plus marquantes enregistrées.

## Les bons réflexes



Écoutez les consignes à la radio

- Mettez-vous à l'abri,
  - Limitez vos déplacements,
  - Éloignez-vous des pylônes, lignes électriques et arbres à terre,
  - Prenez des nouvelles des personnes vulnérables,
  - Fermez les portes, fenêtres.
- quelque soit l'événement météorologique**

### Canicule

- Maintenez votre logement frais, fermez les volets,
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes,
- Rafraîchissez-vous et hydratez-vous régulièrement,
- Limitez les efforts physiques.

### Tempêtes, vents forts, orages

- Rentrez les objets pouvant s'envoler,
- Gagnez les hauteurs si ruissellements.

### Neige, verglas, grand froid

- Se référer aux consignes générales de ce risque.

# LE RISQUE FEU DE FORÊT



Le feu de forêt se définit par l'atteinte d'une surface minimale d'un demi-hectare d'un seul tenant et qu'une partie au moins des étages arbustifs et/ou arborés est détruite. Cette notion est étendue aux incendies touchant les formations sub-forestières de petite taille : le maquis, la garrigue et les landes.



Trois conditions sont nécessaires au déclenchement et la propagation du feu :

- Une source d'énergie, de chaleur, mise en charge ;
- Un apport d'oxygène, un comburant ;
- Un combustible.

En France, les dommages humains sont minimes exceptés les sapeurs-pompiers. Les dommages sont matériels et environnementaux (faune, flore, paysages), parfois à long terme compte-tenu du temps nécessaire à la reconstitution d'un milieu.

## Le risque à Val-Cenis



Aucune commune du département n'est considérée comme à risque majeur, mais il existe néanmoins sur l'ensemble du département.

## Historique CatNat à Val-Cenis

Peu de feux de forêts ont marqué le territoire de Val-Cenis. Néanmoins, deux feux proches se sont produits cette dernière décennie :

- Octobre 2017 : val de Suse, Italie ;
- Juillet 2022 : Villargondran, vallée de la Maurienne.

## Les bons réflexes



Ecoutez les consignes à la radio



En voiture, ne sortez pas



Respirez à travers un linge humide



En extérieur, éloignez-vous dos au vent, c-à-d, dans le sens du "souffle du vent"



Rapprochez-vous d'une maison protégée et :

- Fermez et arrosez les ouvertures (volets, portes, fenêtres) et les aérations
- Rentrez les tuyaux d'arrosage



A pied, cherchez un "écran" (rocher, mur...)

## LE RISQUE SISMIQUE



Un séisme ou un tremblement de terre se traduit en surface par des vibrations du sol. Il provient de la fracturation brutale des roches en profondeur qui libère de l'énergie. Elle se diffuse sous la forme d'ondes, qui en surface provoquent des vibrations dans le sol pouvant atteindre les fondations des bâtiments.



Les conséquences directes et engendrées par les séismes sont les plus meurtrières et les plus destructrices (chutes d'objets, effondrements de bâtiments, blessés, sans abris, détérioration des équipements et des habitations, des usines, des ouvrages, rupture de conduites de gaz, risques de pollutions...).

### Le risque à Val-Cenis



La Savoie est caractérisée par l'essaim sismique de la Maurienne. Il s'agit d'une succession de séismes qui surviennent en un endroit donné au cours de plusieurs jours, mois ou années. Les secteurs les plus urbanisés constituent l'enjeu sismique principal.

Les communes historiques de Lanslebourg-Mont-Cenis et Bramans sont classées en zone 4, c'est-à-dire en zone de sismicité moyenne.

Les communes historiques de Sollières-Sardières, Termignon et Lanslevillard sont classées en zone 3, soit avec une sismicité modérée.

### Historique CatNat à Val-Cenis

Le 20/01/1990, un séisme de magnitude 3,5 sur l'échelle de Richter a été ressenti sur la commune de Val-Cenis. Son épicentre était près de la commune historique de Lanslebourg-Mont-Cenis.

### Les bons réflexes



Écoutez les consignes à la radio



Dans un bâtiment solide, éloignez-vous des fenêtres, abritez-vous sous un meuble solide. Protégez-vous la tête avec les bras



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, limitez vos déplacements



Vérifiez l'eau, l'électricité, le gaz. En cas de fuite, fermez les vannes, ouvrez les fenêtres et les portes



Eloignez-vous des bâtiments, pylônes, arbres. En cas d'évacuation, ne retournez pas dans le bâtiment

## LE RISQUE MINIER



Le risque minier est lié à l'évolution de cavités d'où sont extraits le charbon, le pétrole, le gaz naturel ou les sels, à ciel ouvert ou souterraines, abandonnées et sans entretien suite à l'arrêt de l'exploitation. Ces cavités peuvent induire des désordres en surface pouvant affecter la sécurité des personnes et des biens.



Cela peut se traduire par un affaissement, un effondrement localisé. Ces mouvements de terrain rapides et discontinus peuvent avoir des conséquences sur les individus et les infrastructures (dégâts sur le bâti, perturbation de la circulation superficielle et souterraine des eaux).

Les vides laissés par la mine peuvent constituer un réservoir à gaz et provoquer occasionnellement des explosions, ou des épisodes de toxicité, d'asphyxie ou d'émissions radioactives cancérigènes.

Le risque de pollution des eaux (superficielles et souterraines) et des sols est accru en raison du lessivage des roches fracturées par les travaux miniers.

### Le risque à Val-Cenis



La commune a fait l'objet d'un porter à connaissance sur les risques miniers en raison d'anciens sites sur son territoire.

Plusieurs techniques de surveillance existent : suivi topographique, utilisation de capteurs, analyse de la sismicité. Des contrôles visuels sont réalisés lorsque les cavités sont accessibles.

### Historique à Val-Cenis

Aucune catastrophe de ce type n'a été enregistrée à Val-Cenis.

### Les bons réflexes



Eloignez-vous des zones de danger, évacuez le bâtiment



N'entrez pas dans un bâtiment endommagé



Dans un bâtiment, éloignez-vous des fenêtres, abritez-vous sous un meuble solide



Évaluez les dégâts et les dangers

# LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



Le risque de transport de matières dangereuses (T. M. D.) survient après un incident par voie routière, ferroviaire, de navigation ou aérienne.

Des risques d'explosion, d'incendie, de pollution et de dégagement de nuages toxiques peuvent être consécutifs à un accident de ce type de véhicule.

## Le risque à Val-Cenis



La Savoie présente plusieurs axes exposés au risque de T. M. D. : les RD 90 et 1006 notamment.

Suivi de l'état des routes :  
<https://savoie-route.fr>

Le réseau ferroviaire est également concerné.

La commune est concernée par une zone de 350 m de part et d'autre de la RD 1006. La RD 902 peut aussi être exposée à ce risque.



Plaques mentionnant le code de danger et le produit transporté (source : Ornikar).

## Historique à Val-Cenis

L'historique des accidents en matière de T. M. D. à l'échelle nationale est mis à disposition par l'ARIA (Analyse, Recherche et Information sur les Accidents) :  
<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/>

## Les bons réflexes



Prévenez les secours en mentionnant :

- Nb de victimes
- Nature de l'accident
- N° du produit transporté et code de danger



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, limitez vos déplacements.

Évitez de s'enfermer dans un véhicule



Ne fumez pas, évitez les étincelles



Écoutez les consignes à la radio



Rentrez dans un bâtiment le plus proche et fermez, calfeutrez les portes, fenêtres, aérations

# LE RISQUE RUPTURE DE BARRAGE ET OUVRAGES HYDROÉLECTRIQUES



Le risque de rupture de barrage ou de digue correspond à une destruction totale ou partielle, progressive ou brutale, d'un ouvrage. Celui-ci entraînerait le déversement de l'eau en aval. Plusieurs phénomènes peuvent être à l'origine d'une rupture : techniques, naturels, humains.

Le déversement provoqué par la rupture peut entraîner des désordres (humains, bétail, etc.). Face aux enjeux, une surveillance constante est organisée (visites techniques, mesures de fissuration, de débit de fuite, etc.) et un contrôle des obligations de l'exploitant est réalisée par les services de l'Etat.

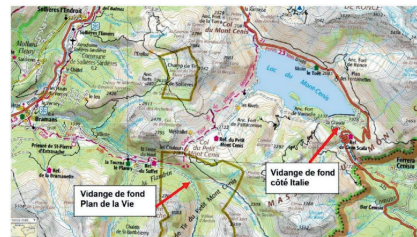
## Le risque à Val-Cenis



Le barrage du Mont-Cenis, construit en 1969 fait partie des cinq grands barrages de Savoie et est la sixième plus grande réserve d'eau artificielle de France (321 millions de m<sup>3</sup>). Il dispose d'un Plan Particulier d'Intervention détaillé en quatre stades d'observation de l'ouvrage dans le but de prévenir et sauvegarder les populations.

Si le barrage est peu exposé au risque de rupture, le fort dénivelé expose les populations et les infrastructures présentent dans la zone d'onde de submersion vers la vallée de Turin.

Un risque de submersion concerne le val d'Ambin, les personnes, les bâtiments et les parkings à proximité de la rivière. Cette situation reste exceptionnelle, mais pourrait libérer un débit maximal de 200 m<sup>3</sup>/s en cas de vidange exceptionnelle du barrage.



Plan de situation des deux vidanges de fond (source : Préfet de la Savoie).

## Historique à Val-Cenis

Le département et la commune ne présentent pas d'incident majeur mais de petits incidents liés à l'exploitation des barrages (lâchers intempestifs...).

## Les bons réflexes



Ecoutez les consignes à la radio



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, limitez vos déplacements



Coupez l'électricité, le gaz



Gagnez les hauteurs

## LE RISQUE ENGINS RÉSIDUELS DE GUERRE



Pendant la Seconde guerre mondiale, le territoire de Val-Cenis a vu des troupes françaises et italiennes s'affronter lors de plusieurs assauts. Les sommets environnants et le col du Mont-Cenis ont alors fait l'objet d'âpres combats. A cette occasion, de nombreux projectiles ont été utilisés puis abandonnés dans la zone (bombes, obus, grenades, etc.).



Si la découverte d'engins de guerre peut être fortuite à l'occasion de travaux des champs ou par effet de l'érosion naturelle, la plupart des accidents surviennent à l'occasion de terrassements, pose de canalisations, construction de fondations ou d'ouvrages, débroussaillage ou travaux en forêt...

Il existe deux types d'engins résiduels :

- Les engins résiduels historiques, issus de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale ;
- Les engins actuels, restes d'une activité récente (Grand Champ de Tire des Alpes, anciens champs de tire temporaires).

### Le risque à Val-Cenis



Les populations les plus exposées sont celles pratiquant la randonnée et les ouvriers travaillant sur les chantiers de terrassements ou toute autre activité pouvant amener à la découverte d'engins.

### Historique à Val-Cenis

La commune comptabilise plus de 10 interventions de déminage depuis 2016.

Des opérations de retrait sont organisées régulièrement en fin de période estivale pour contribuer au démontage des derniers ouvrages en place.

### Les bons réflexes



Ne touchez pas et interdisez à quiconque d'y toucher



Alertez la mairie ou les fores de l'ordre



Marquez l'emplacement de l'engin lorsque c'est possible



La pêche à l'aimant doit être considérée comme dangereuse

# LE RISQUE RADON



Le radon est un gaz radioactif présent dans le sol de manière naturelle. Il est issu de la décomposition de l'uranium, présent dans la croûte terrestre.



C'est un gaz incolore et inodore. Il provient généralement des sols granitiques. Il est reconnu cancérigène pour les poumons depuis 1987. Grâce à la géologie, il est possible de cartographier le risque et déterminer ainsi les zones les plus sensibles.



## Le risque à Val-Cenis



Val-Cenis fait partie des communes exposées au risque de radon (catégorie 3). Une partie des communes historiques de Val-Cenis présentent un niveau de risque de catégorie 2.

## Historique à Val-Cenis

A Val-Cenis, le risque est connu et peut toucher les constructions bâties. En cas de suspicion ou d'exposition avérée, il est conseillé de mesurer régulièrement le taux de radon. Selon les résultats, des mesures préventives et correctives peuvent être mises en place.

## Les bons réflexes



Évitez toute fumée dans un milieu fermé



Informez-vous sur les risques en cas d'exposition



Améliorez les systèmes de ventilation et de chauffage



Réalisez des mesures régulières de la concentration de gaz



Mettez en place des solutions palliatives en cas de pollution

# LE RISQUE ATTENTAT



Le terrorisme est complexe et pluriel. C'est un phénomène protéiforme et se diffusant à l'ensemble du globe. L'Etat vise donc un double objectif :



- Développer une culture de la vigilance et de la sécurité au sein de la société, afin de prévenir ou déceler, le plus en amont possible, toute menace d'action terroriste ;
- Assurer en permanence une protection adaptée de la population, du territoire et des intérêts de la France contre la menace terroriste.

Un plan de vigilance a été établi afin d'instaurer un cadre de vigilance, de prévention et de protection des activités du pays, en assurant une meilleure sécurité nationale :

- Vigilance : posture permanente de sécurité, mesures permanentes de sécurité ;
- Sécurité renforcée : mesures de sécurité renforcées en cas de menace élevée ou très élevée. Des mesures additionnelles sont appliquées à l'échelle locale ou nationale, particulièrement aux domaines exposés aux menaces : limitation de circulation ou de stationnement aux abords d'installations telles que des lieux de cultes, écoles, etc. ;
- Urgence attentat : mesures exceptionnelles pour prévenir tout risque d'attentat ou de surattentat, mesures exceptionnelles d'alerte à la population, pour une durée limitée à la gestion de crise.

## Historique à Val-Cenis

Val-Cenis ne présente pas d'historique lié à ce risque. La vigilance reste de vigueur.

## Les bons réflexes

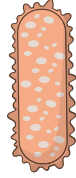


**FAIRE FACE  
ENSEMBLE**

## LE RISQUE SANITAIRE



Le risque sanitaire représente un risque immédiat ou à long terme nécessitant une réponse adaptée du système de santé. Les risques infectieux pouvant entraîner une contamination sont recensés (Ebola, COVID-19, etc.).



Les risques peuvent aussi être d'ordre chimiques, radioactifs, vecteurs pathogènes de certaines maladies, polluants, modes de vie, etc. Le facteur infectieux reste la menace la plus surveillée, pouvant rapidement atteindre un niveau mondial.

Les virus grippaux se diffusent par voie aérienne, par la toux, l'éternuement, le contact rapproché d'une personne infectée ou d'objets (poignées de porte, etc.).

Les symptômes sont proches de la grippe : fièvre élevée, courbatures, fatigue, toux. La durée d'incubation peut aller jusqu'à 7 jours. Une personne est contagieuse dès les premiers symptômes et pendant environ 7 jours.

### Historique à Val-Cenis

Au même titre qu'à l'échelle mondiale, Val-Cenis a été concernée par les vagues de Covid-19. Bien que la commune soit entourée de grands espaces, elle reste exposée en raison de sa situation touristique été comme hiver, et de sa situation de passage avec la traversée de la Route des Grandes Alpes et la fréquentation du territoire (cols du Mont-Cenis et de l'Iseran, Vanoise, etc.).

### Les bons réflexes



Informez-vous (radio, télévision)



Évitez le contact avec des personnes malades



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque si nécessaire



Utilisez des mouchoirs à usage unique

# LE RISQUE RUPTURE D'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE



Le risque d'une rupture des chaînes d'approvisionnement est possible pour de multiples raisons : cyber-attaque, manque dans les chaînes logistiques, conflit social, catastrophe naturelle, etc.



La sensibilisation de la population et des services de proximité est une étape indispensable pour limiter le risque de rupture d'approvisionnement.

Ce risque peut engendrer des complications médicales chez les personnes les plus vulnérables (fragiles, âgées, en situation de handicap, sous traitement médicamenteux, etc.).

Plusieurs solutions existent pour prévenir ce risque, permettant de subvenir aux besoins d'un ménage pendant au moins une semaine :

- Constituer un stock de données non-périssables ;
- Bénéficier de solutions alternatives : jardins, potagers, individuels ou collectifs.

## Le risque à Val-Cenis



Il est possible de créer un maillage local d'acteurs engagés pour la résilience communale.

En cas de crise, il est recommandé de se tenir informé des actions de la collectivité et de participer à la résilience à sa hauteur selon les moyens disponibles. Il est essentiel de reconstituer un stock après chaque crise.

## Historique à Val-Cenis

Aucune catastrophe marquante de ce type n'est répertoriée à Val-Cenis. Toutefois, la récente crise sanitaire de 2020 et les crises de nature diverses dans d'autres territoires confirment le besoin de prévenir ce risque.

## Les bons réflexes



Limitez vos achats au strict minimum



Veuillez à avoir un stock de denrées non-périssables (eau, alimentation)



Cultivez si possible un potager, conservez les denrées (bocaux, congélation)

## SE PRÉPARER ET AGIR EN CAS D'ÉVÉNEMENT MAJEUR

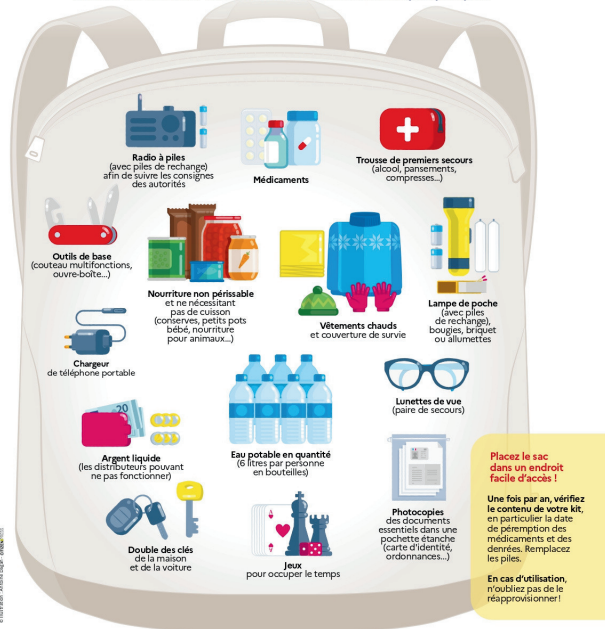
Afin de se préparer au mieux, vous pouvez à l'échelle de votre foyer mettre en place un **Plan Familial de Mise en Sûreté (PFMS)**. Il permet de répartir les tâches à accomplir liées à chaque risque. Cela contribue à anticiper la crise et accélérer le retour à la normale pour son cercle proche

Il est recommandé de composer son kit d'urgence personnel. Sa composition est détaillée dans le visuel ci-dessous.



### Votre kit d'urgence

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, **les premières 72 heures** sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.

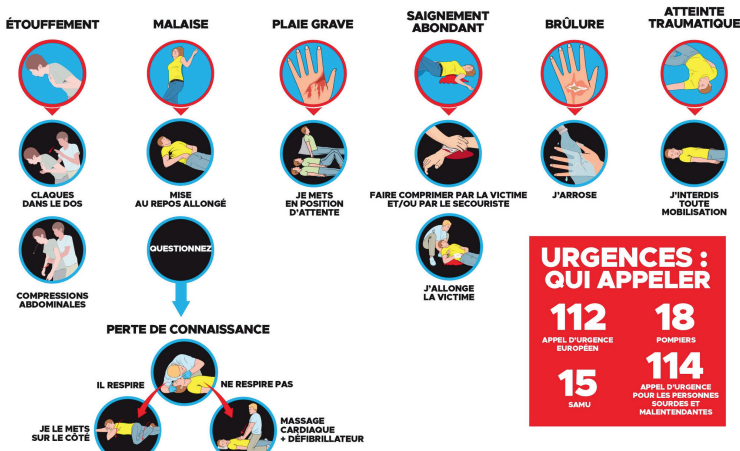


<https://www.georisques.gouv.fr/me-preparer-me-proteger/mon-kit-durgence-72h>

## SE PRÉPARER ET AGIR EN CAS D'ÉVÉNEMENT MAJEUR

En cas d'événement majeur, le risque de dommage corporel existe. A Val-Cenis, **dans l'attente de l'arrivée des premiers secours, plusieurs actes peuvent être réalisés :**

### GESTES DE PREMIERS SECOURS



**URGENCES : QUI APPELER**

**112** APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

**18** POMPIERS

**15** SAMU

**114** APPEL D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Ville de Marseille, <https://www.marseille.fr/sante/urgences-et-adresses-utiles/les-gestes-qui-sauvent>



La commune et plusieurs commerçants ont mis à disposition de la population des **défibrillateurs automatiques externes** (DAE). Voici les emplacements par village des DAE mis en place par la commune :

Village	Emplacement
Bramans chef-lieu	Salle des fêtes
Bramans-Le Verney	Bibliothèque
Sollières Envers	Musée d'Archéologie
Sollières Endroit	Mairie
Sardières	Ancienne cabine téléphonique
Termignon	Maison de la Vanoise (office de tourisme)

Village	Emplacement
Lanslebourg	Arrêt de bus mairie (églises)
Lanslebourg	Arrêt de bus office de tourisme
Lanslevillard	Office de tourisme
Lanslevillard	Mairie

La localisation des défibrillateurs de la commune et des commerçants est aussi disponible sur l'application "Staying Alive".



**Staying Alive**   
Devenir Citoyen Sauveteur  
Association Le Bon Samaritain  
04 91 24 14 00  
www.stayingalive.fr

# ALERTER ET ÊTRE ALERTÉ EN CAS D'ÉVÉNEMENT MAJEUR

## ALERTER EN CAS D'ÉVÉNEMENT MAJEUR

Si vous êtes témoin d'un accident ou d'un événement, voici les numéros utiles pour alerter les autorités locales et/ou services de secours :

- **Commune de Val-Cenis : 04.79.20.51.49**
- **Brigade de Gendarmerie, Val-Cenis : 04.79.05.90.17 / 17**
- **N° d'urgence européen : 112**
- **N° d'urgence en cas de difficulté à parler ou entendre (SMS) : 114**
- **SAMU : 15**

## COMMENT SUIS-JE ALERTÉ ?

En cas d'alerte, un signal est diffusé, notamment au-travers du **Système d'Alerte et d'Information de la Population (SAIP)**. Ce signal est émis par une **sirène en cas de phénomène naturel ou technologique majeur** pour avertir la population. Ce signal est identique pour tous les risques (sauf en cas de rupture de barrage) et pour le territoire national. Des essais de sirène ont lieu le premier mercredi de chaque mois à midi.

Ce signal consiste en **trois cycles successifs** d'une durée d'une minute chacune séparés par des intervalles de cinq secondes, d'un son modulé en amplitude ou en fréquence. Ce signal ne renseigne pas sur la nature du danger.



Ces sirènes sont situées à proximité des mairies de chaque village. Sollières et Sardières n'étant pas équipé de ce matériel, les **clochers** pourront être utilisés dans le cas d'évacuation.

D'autres équipements sont également utilisés tels que le **haut-parleur**, le service audiophone, le pré-enregistrement de SMS, la plate-forme d'appels, la liaison radio, internet, les réseaux sociaux, etc.



Val-Cenis et la communauté de communes Haute-Maurienne-Vanoise utilisent **l'application Panneau Pocket** pour diffuser ces informations.

Les principaux canaux d'information de la population sont :

- **Préfecture 73** : <https://www.facebook.com/Prefet73/>
- **Radio France Ici Pays de Savoie** : 103,9 MHz FM
- **France 3 Auvergne-Rhône-Alpes** : <https://france3-regions.franceinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/>
- Accueil des mairies : Termignon et Lanslebourg min., selon les situations

# NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

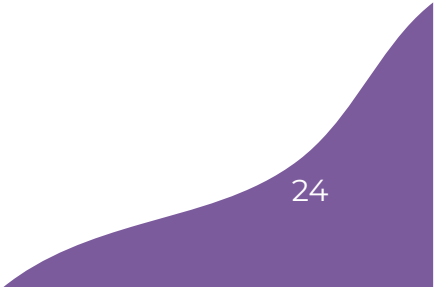
.....

.....

.....

.....

.....





Pour connaître **les risques connus à proximité de votre lieu de vie**, rendez-vous sur *Géorisques* et sélectionnez la localisation souhaitée :

**<https://www.georisques.gouv.fr/citoyen-recherche-map>**

Pour connaître les **zones exposées aux crues** et pour suivre **l'évolution des phénomènes en temps réel**, rendez-vous sur *Vigicrues* et sélectionnez la localisation souhaitée :

**<https://www.vigicrues.gouv.fr/>**



Le service urbanisme de la Mairie peut vous accompagner dans la compréhension des zones à risque afin d'adapter au mieux votre habitation en cas d'exposition à un phénomène.

Pour connaître la démarche à suivre pour faire reconnaître un événement au titre de l'état de catastrophe naturelle, rendez-vous sur la page dédiée du Ministère de l'Intérieur :

**<https://www.securite-civile.interieur.gouv.fr/reagir/comment-se-preparer-face-aux-risques/dispositif-de>**



**En cas d'événement majeur, respectez les consignes des autorités.**

**Respecter les consignes de sécurité est primordial pour limiter les dégâts humains et matériels, ces derniers pouvant augmenter très rapidement.**



**Commune de  
Val Cenis**

D.I.C.R.I.M.

**document à conserver**